

Monsieur le Préfet

La société Énergie de Saint Barbant a déposé le 9/09/2016 un dossier de parc éolien composé de quatre aérogénérateur et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Saint Barbant. L'étude d'impact sur l'environnement a été confié au cabinet ENCIS.

Aujourd'hui cette nouvelle demande du parc éolien de Saint Barbant s'inscrit dans un projet plus large ou il est prévu **700** éoliennes dans un périmètre de **50 kilomètres**... !! quelques 14 enquêtes publiques sont actuellement ouvertes autour de nous. Pour ne vous citer que quelques-uns de projets : Parc éolien de Germainville, projet des Lande, projet des Gassouillis, de Plaisance, la croix chalais, Tageau, Brillac, Oradour Fanais, Le Vigeant, Courcellas, Saint Junien les Combes, Roussac, Blanzac...etc. !

et tous ces projets avec des éoliennes de 180 mètres de haut à 720 mètres des habitations...(500 mètres à vol d'oiseau. !)

Les principaux enjeux soulevés dans l'étude d'ENCIS par le projet du parc éolien de Saint Barbant, traités en priorité dans le présent avis concernent :

1.Principaux enjeux du territoire et du projet .

Les principaux enjeux soulevés par le projet du parc éolien de Saint Barbant, traités en priorité dans le présent avis concernent :

- L'impact du projet sur le niveau sonore et le paysage en particulier en lien avec la proximité d'habitation et nature du projet. Malgré l'évolution technologique les pales sont toujours cause de nuisance sonore pour son environnement humain et animal....dont aujourd'hui ,faut de recul ,nous n'avons aucun retour sur les nuisances potentielles physiques et psychiques pour le genre Humain.

- L'impact sur la faune et leur environnement ou vivent certaines espèces protégées les (cigogne noire, vanneau huppé, martin pêcheur...etc.) les études d'impacts sont éminemment théoriques...et couplé avec la disparition des oiseaux (-30% en 15 ans) due au changement de biotope et à l'agriculture moderne...nous nous préparons un avenir on ne peut plus inquiétant !

- La région Limousine est le lieux privilégié d'observation de nombreux phénomènes astronomiques éclipses, pluies de météorites.... due à la non pollution (lumineuse) nocturne de sa voute céleste. Il n'en sera plus le cas avec un territoire constellé d'éclairage d'éoliennes

2.Patrimoine et Paysage.

- L'une des rare richesse touristique du Haut Limousin est son magnifique bocage et campagne limousine « le pays de l'arbre et de l'eau » ou les citadins viennent se ressourcer.... Un parc éolien n'a jamais été , à ce jour , source d'attraction !

- Avec beaucoup d'efforts le conseil général et régional, l'office du tourisme ont fait depuis quelques années beaucoup d'efforts pour « vendre » le Limousin comme destination de vacances...efforts qui se verront annuler par une campagne défigurées par des parcs éoliennes ...dont la plus part seront à l'arrêt due au manque de vent (constaté & vérifié) dans notre région..

C'est pour ces quelques raisons, parmi beaucoup d'autres, pour lesquelles nous vous demandons de bien vouloir donner à **un avis défavorable** au projet du Parc éolien de Saint Barbant.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de nos considérations distinguées
Jacques et Claude de Sainte Croix

Château de Sannat
87300- Saint Junien les Combes
cel: + 33 (0) 608022823
Tel: + 33 (0) 555681352
Jdesaintecroix@wanadoo.fr
www.chateausannat.com